



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

DG/CR/MC/APV n°2021-182

20 octobre  
2021

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

## Assistance médicale à la procréation : 3 mois après la loi, le CHU est prêt à recevoir les couples de femmes et les femmes non- mariées

***Après la promulgation de la loi de Bioéthique le 2 août 2021 et suite à la parution du décret d'application le 29 septembre 2021, l'Assistance Médicale à la Procréation est désormais possible pour les couples de femmes et femmes non-mariées en France.***

L'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) permet désormais à un couple de femmes ou à une femme seule (non mariée) d'avoir un enfant. L'AMP était jusqu'à présent réservée aux couples hétérosexuels sur indication médicale. Elle s'ouvre désormais à un projet parental.

L'âge maximum pour bénéficier d'un prélèvement d'ovocytes en vue de réalisation d'une fécondation in vitro est limité par la loi à 43 ans pour la femme qui a le projet de mener la grossesse et 60 ans pour l'autre membre du couple.

D'autres mesures sont également comprises dans la loi bioéthique telle que la nécessité d'obtenir un consentement devant notaire pour toute tentative d'AMP avec tiers donneur. Aussi, la filiation est bien établie auprès des deux membres du couple de femmes puisqu'une reconnaissance anticipée auprès d'un notaire est demandée avant réalisation de l'AMP avec sperme de donneur. Enfin, les adultes issus d'une AMP avec don pourront demander l'accès aux données identifiantes ou non identifiantes du donneur ou de la donneuse.

### **Le CHU est prêt**

Au CHU de Clermont-Ferrand, l'équipe du service AMP-CECOS est prête à accueillir ces nouvelles demandes. Une sage-femme, une médecin biologiste ainsi qu'une assistante sociale ont été recrutées pour répondre au mieux à la demande suite au soutien financier du ministère de la santé pour la mise en œuvre de l'initiation de ces nouveaux parcours.

*« Nous respectons une égalité pour les délais des demandes d'AMP avec don que ce soit pour les couples hétérosexuels, couples de femmes et femmes non-mariées »* précise le Pr Florence Brugnon, cheffe du service AMP CECOS du CHU.





### L'importance du don

Pour faire face à la demande croissante et réduire les délais d'attente, les dons de spermatozoïdes et d'ovocytes sont plus que jamais nécessaires pour réduire les délais d'attente. Le don est volontaire et gratuit.

#### CONTACTS PRESSE

**Alice PAPON-VIDAL, chargée de communication**

04 73 75 10 48 ou 06 84 44 19 96

**Tatiana BLANC, chargée de communication**

04 73 75 10 87 ou 06 33 21 02 09

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée uniquement au service communication via l'adresse suivante :

